



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Montreuil, le 7 décembre 2022

## **Note aux opérateurs**

**Objet** : Actualisation de la fiche sur la procédure de secours à l'exportation (ECS-BS)  
**Réf.** : Note E3 n°111460 du 20 décembre 2011  
**P.J.** : Fiche 9 – Procédure de secours à l'exportation (ECS-BS)

Je vous informe de l'entrée en application de la fiche sur la procédure de secours à l'exportation (ECS-BS), consultable sur le site [douane.gouv.fr](http://douane.gouv.fr).

La présente note annule et remplace la note E3 n°111460 du 20 décembre 2011.

Elle complète, pour l'exportation et le suivi de la sortie des marchandises du Territoire Douanier de l'Union, la note n°19000013 du 10 janvier 2019 relative à l'actualisation des fiches d'alerte et de procédure de secours Delta G et X, en particulier les fiches 3 et 5 pour les téléprocédures Delta G et delta X.

Toute difficulté d'application au plan réglementaire devra être portée à l'attention de votre Pôle d'action économique (PAE) ou, le cas échéant, du service grands comptes (SGC).

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute précision complémentaire.

P/Le chef de bureau,  
Son adjointe;

  
Sandra FRANCERIE-DELIAU

Sous-direction du commerce international  
Bureau politique du dédouanement  
11, rue des Deux Communes  
93558 MONTREUIL Cedex  
Site Internet : [www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)

Affaire suivie par : Cellule export  
Courriel : [dg-comint1-delta@douane.finances.gouv.fr](mailto:dg-comint1-delta@douane.finances.gouv.fr) ;

Réf. : **2 2 0 2 3 9**